

Récemment certifiée AFNOR, la marque D'lice a dû, pour y prétendre, répondre à un cahier des charges strict, et ne rien laisser au hasard dans la composition de leurs e.liquides. Voyons ce que Norbert Neuvy et Jean-François Douenne qu'ils pensent du koolada, et des Agents de Fraîcheur en général.

E-cig magazine : D'LICE est une des toutes premières marques d'e.liquides français. Vous avez donc connu l'arrivée, sur ce marché, des recettes contenant du koolada. Avez-vous suivi cette mode ?

Norbert Neuvy : Effectivement, le succès des e.liquides contenant du koolada nous a fait nous intéresser aux Agents de Fraîcheur. Toutefois, nous n'étions pas enclins à utiliser une des molécules correspondant au terme de koolada. Nous avons donc travaillé, très tôt, sur l'élaboration de nos recettes en utilisant une molécule autre.

e-cig magazine : Pourquoi avoir banni le koolada de vos recettes ?

NN : Avant de prendre cette décision, notre pôle scientifique a étudié les molécules de koolada. À plusieurs égards, elles ne lui ont pas paru satisfaisantes. Leur solubilité dans le PG/VG notamment ne lui semblait pas idéale. De plus, le dosage nécessaire pour avoir un effet satisfaisant nous a semblé trop important. C'est ainsi que nous nous sommes lancés sur l'utilisation d'un AF propre à notre aromaticien.

e-cig magazine : Avec qui avez-vous effectué ce travail ?

NN : Avec notre équipe d'aromaticiens. L'objectif étant d'utiliser une molécule qui corresponde à notre cahier des charges, c'est-à-dire compatible avec une vaporisation pulmonaire, donc utilisable à faible dosage, ainsi qu'avec le PG/VG dans lequel elle doit avoir une solubilité optimale. Dans le cadre de l'obtention de notre certification AFNOR, nous sommes particulièrement heureux d'avoir pris cette décision il y a plusieurs années, car on ne sait pas si le koolada

(comme d'autres molécules d'ailleurs, car il n'y a pas que sur le koolada que l'on peut se poser cette question) sera toujours accepté dans la vape. Avec notre AF, nous sommes tranquilles, nos recettes seront pérennes.

e-cig magazine : Peut-on retrouver votre Agent Frais dans d'autres marques ?

NN : Cette molécule existe, elle est déposée et protégée. D'autres acteurs peuvent avoir fait le choix de ne pas utiliser le koolada et de travailler leurs recettes avec des molécules équivalentes. Si tout le monde peut ajouter du koolada dans ses recettes, nous nous le refusons. Notre Agent Frais est le fruit d'un travail et d'un savoir-faire, que nous sommes fiers d'utiliser dans nos produits.

e-cig magazine : Dans quel type de recettes l'utilisez-vous ?

NN : Principalement dans certaines recettes mentholées que nous voulions très fraîches. Quelques fruités aussi. Mais, dans les 2 cas, nous souhaitons que cet effet soit raisonnable, plus discret que le reste des arômes afin d'éviter un effet irritant consécutif à un surdosage. Il n'est pas là pour masquer des arômes trop puissants ou trop dosés, ce que nous ne pratiquons pas.

e-cig magazine : Avez-vous, dans les tuyaux, de futurs e.liquides contenant votre AF ?

NN : Nous sommes en cours de développement produit et nos nouveautés sortiront en septembre... quelques recettes contiendront notre agent de fraîcheur, mais elles seront équilibrées et l'effet fraîcheur ne viendra pas dénaturer ou masquer d'autres arômes... Chez D'LICE tout est une question d'équilibre. ●

